

La commune a signé la charte Môm'Art

La charte Môm'Art a été rédigée par des parents et des visiteurs qui souhaitent accompagner les enfants au musée. Elle a pour but d'aider les musées, les muséums et les sites culturels à améliorer leur accueil et leurs services pour les familles. En partenariat avec le réseau Empreintes et la Communauté de communes Pays d'Evian-Vallée d'Abondance, qui porte le Pays d'art et d'histoire de la vallée d'Abondance, elles se forment aux nouvelles techniques de médiation, spécifiques à ce public.

En 2018, à la Maison du fromage Abondance, un parcours ludique a été mis en place. À l'abbaye, une visite ludique et par-

ticipative réservée aux familles ainsi qu'un nouvel outil de médiation sur la fresque, ont été proposés. 2019 verra apparaître de nouveaux jeux à l'abbaye pour compléter la ludothèque ainsi qu'un livret pour les 3-5 ans.

En signant cette charte, la municipalité engage l'Abbaye et la Maison du fromage Abondance à poursuivre leurs efforts pour faire de ces deux sites des lieux hospitaliers qui mettent la culture à la portée de tous. « Le musée doit être un lieu où l'on se sent bien, où l'on partage, où l'on s'évade et surtout, où l'on s'amuse : un musée joyeux », explique-t-on au pôle culturel.

F.A.



Jeu de la marelle à la maison du fromage. Photo DR



LDL74CGE109